

Reconduction des permanences CNRACL sur site (Figeac et Souillac)

Les permanences CNRACL sont reconduites pour 2026 aux dates suivantes :

FIGEAC (à la maison de la formation)

- Mardi 24 mars 2026
- Mardi 26 mai 2026
- Mardi 13 octobre 2026

Souillac (Salle Voutée)

- Mardi 21 avril 2026
- Mardi 23 juin 2026
- Mardi 10 novembre 2026

Les agents concernés sont les fonctionnaires territoriaux du Lot qui sont à moins de 3 ans du départ en retraite et ayant cotisé au moins deux ans à la CNRACL. Ils doivent prendre **rendez-vous au préalable** auprès de Monsieur Fages. Une étude personnalisée leur sera faite et étudiée lors d'un entretien de 45 minutes environ.